

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 54

LEVIS — JUIN 1948

No 6

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 54

LEVIS — JUIN 1948

No 6

LES COMMANDANTS DU FORT NIAGARA

(Suite)

Nicolas Blaise des Bergères de Rigauville

Fils de Raymond Blaise des Bergères, qui avait été commandant du fort de Niagara après la mort du chevalier de Troye, M. des Bergères de Rigauville était né en France mais il passa dans la Nouvelle-France à l'âge de quatre ou cinq ans. Sa mère avait péri en venant rejoindre son mari dans la colonie. Le jeune homme suivit son père dans les différentes garnisons où il fut assigné et, à l'âge de quinze ans, entra dans les troupes de la marine.

Les promotions de M. des Bergères de Rigauville furent assez lentes. En 1714, deux lieutenances étaient vacantes dans les troupes. Le jeune officier en demanda une, mais elle ne lui fut pas accordée, probablement à cause de l'apostille du gouverneur à la liste des candidats. Elle portait: "Ce n'est pas un bon sujet". En 1721, nouvelle demande de M. Bergères de Rigauville pour une promotion et nouveau refus. Cette fois, madame de La Forest, mère de sa femme, s'en prit au gouverneur de Vaudreuil et à l'intendant Raudot, surtout au premier qui, disait-elle dans sa lettre au Conseil de la Marine, en voulait à toute sa famille.

Le ministre qui connaissait le caractère difficile de la veuve de La Forest, se contenta d'écrire en marge de sa lettre au Conseil de Marine: "Rien à répondre sur cet article".

Ce n'est que cinq années plus tard, en 1726, que M. des Bergères de Rigauville obtint la lieutenance qu'il postulait depuis douze ans.

C'est en 1730 que M. des Bergères de Rigauville fut envoyé au fort de Niagara pour remplacer temporairement M. Chabert de Joncaire, chargé d'une importante mission.

Pour une raison ou une autre, peut-être par suite des fréquentes absences de M. Chabert de Joncaire, la discipline s'était relâchée parmi les soldats de la garnison de Niagara. Le commandant intérimaire résolut de mettre fin aux désordres. Les soldats, pour se venger des dures punitions de M. des Bergères de Rigauville, firent un complot pour se débarrasser de lui. C'est le 26 juillet 1730 que la révolte devait éclater. Le commandant en fut informé à temps et il envoya un exprès à Montréal pour obtenir du secours. Le gouverneur de Beauharnois dépêcha aussitôt MM. de la Gauchetière et de Céloron avec vingt soldats à Niagara avec ordre de ramener les mutins à Montréal pour les faire passer en cour martiale. L'auteur de la sédition était un Panis. Lui et ses principaux complices subirent leur procès et furent condamnés à être pendus.

L'intendant Hocquart s'intéressait au sort de M. des Bergères de Rigauville et écrivit plusieurs fois au ministre en sa faveur. Le 21 octobre 1733, notamment, il écrivait : "J'avais encore pris la liberté de vous écrire en faveur de M. de Rigauville, lieutenant, qui commande actuellement à Niagara, et qui n'a point eu part à la promotion. C'est un officier actif, fort intelligent, aimant et entendant le service, rendant bon compte et qui a des services. M. le général (gouverneur) doit vous avoir rendu les mêmes témoignages. Il n'y a point actuellement de compagnie vacante; il serait flatté d'une expectative". Malgré les bons témoignages rendus en faveur de M. des Bergères de Rigauville, il n'obtint le commandement d'une compagnie que trois ans plus tard, en 1736.

Après son commandement au fort de Niagara, il ne semble pas que M. des Bergères de Rigauville ait été appelé à remplir d'autres postes de quelque importance. Il finit par se retirer dans sa seigneurie de Berthier-en-bas, où il décéda le 11 juillet 1739, à l'âge de 58 ans.

Par son mariage avec Marie-Françoise Vianney-Pachot, petite-fille du sieur Alexandre Berthier, li était devenu seigneur de Berthier-en-haut et de Berthier-en-bas, mais ces deux seigneuries ne rapportaient pas alors de gros revenus, puisque Mgr de Pontbriand fut obligé de demander au ministre d'accorder une petite pension à la veuve de M. des Bergères de Rigauville (1).

Charles, chevalier de Raymond

Charles, chevalier de Raymond, appartenait à une famille assez importante de la Saintonge. Il passa dans la Nouvelle-France en 1722 avec une commission d'enseigne en second.

Enseigne en pied en 1731, il fut fait lieutenant dans les troupes de la marine en 1738.

C'est précisément en 1738 que le chevalier de Raymond se vit confier le poste de commandant du fort de Niagara par le gouverneur de Beauharnois. Il semble qu'il garda ce commandement jusqu'en 1746, tout en s'absentant des périodes plus ou moins longues pendant lesquelles il était remplacé par des commandants intérimaires.

En 1746, promu au commandement d'une compagnie, le chevalier de Raymond fit la rude campagne de la Nouvelle-Angleterre sous les ordres de M. de Rigaud.

En 1748, M. de Raymond fut de nouveau envoyé prendre le commandement du fort de Niagara qu'il garda cette fois un peu plus d'un an.

De 1749 à 1751, le chevalier de Raymond commanda au poste lointain des Miamis (situé dans l'état de l'Indiana actuel).

En 1752, le comte de Raymond, cousin du chevalier de Raymond, devenait gouverneur de l'île Royale. C'est probablement lui qui attira son parent dans cette île. Il y servit jusqu'à 1753.

Le chevalier de Raymond revint ensuite servir dans la Nouvelle-France proprement dite. On note sa présence aux batailles du lac Saint-Sacrement et de Carillon.

(1) P.-G. Roy, *La famille des Bergères de Rigauville*.

Le chevalier de Raymond repassa en France après la Conquête et se retira à Saintes où il décéda en février 1774.

Il avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1753.

On attribue au chevalier de Raymond un Mémoire sur les postes du Canada qui a été longtemps enfoui dans la poussière des archives mais que M. Aégidius Fauteux a retrouvé en France et publié en 1929.

M. Fauteux ne se laisse pas éblouir par les considérations du chevalier de Raymond qui n'était pas aussi désintéressé qu'il le laisse voir. "Son Mémoire, dit M. Fauteux, est un véritable plaidoyer *pro domo*. Il est rempli d'amertume à l'endroit de ses camarades qui se gavent pendant qu'il jeûne et n'est au fond qu'un continuel soupir envers une place où il pourra lui-même s'enrichir". Et, pour prouver ses avancés, M. Fauteux cite les lettres du chevalier de Raymond au ministre où il ne cesse de demander des postes lucratifs. Entre autres demandes de M. de Raymond, M. Fauteux analyse celle qu'il fait en octobre 1751 du poste de la Baie, qui était considéré comme le plus avantageux de la colonie. Le chevalier de Raymond demandait de lui accorder ce poste pour six années sans autre rémunération que la liberté de l'exploiter.

Il faut bien l'avouer : la plupart des officiers de là-bas qui servirent dans la Nouvelle-France ne se sacrifiaient pas pour nous, ils voulaient leur avancement personnel et le moyen de faire fortune rapidement. Leurs demandes adressées au ministre nous renseignent amplement sur ce point (1).

Pierre Boucher de Boucherville

L'abbé Daniel, qui a consacré une longue notice à la famille Boucher de Boucherville, et le Père Lalande, dans son *Histoire de la seigneurie de Boucherville*, ne font que mentionner Pierre Boucher de Boucherville.

M. Aégidius Fauteux, dans ses *Chevaliers de Saint-Louis*, nous donne les dates principales de la vie de ce petit-fils du célèbre Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Il écrit : "Pierre Boucher de Boucherville, fils de Pier-

(1) Aégidius Fauteux, *Mémoire sur les postes du Canada*.

re Boucher de Boucherville et de Charlotte Denys, né à Boucherville le 11 juillet 1689. Enseigne dans les troupes du Canada le 18 mars 1721, il fut promu lieutenant le 20 mars 1736 et capitaine le 1er mai 1749. Il se retira du service en 1753 et mourut à Boucherville le 12 septembre 1767. Il fut créé chevalier de Saint-Louis en même temps qu'il prenait sa retraite, le 1er janvier 1758".

Nous savons par ailleurs que M. Boucher de Boucherville fut commandant du fort de Niagara de 1740 à 1743.

M. Boucher de Boucherville, propriétaire d'une importante seigneurie et père d'une nombreuse famille, ne pouvait la faire subsister avec ses maigres appointements d'officier des troupes. C'est probablement la raison qui l'engagea à s'occuper plus de ses terres que de la gloire militaire.

François Hérault de Saint-Michel-Gourville

L'histoire de M. Hérault de Saint-Michel-Gourville n'est pas longue ni compliquée. Né à Paris, paroisse Saint-Gervais, il était le fils de François Hérault, seigneur de Gourville. Son père avait, il est vrai, une seigneurie mais peu d'écus et il passa dans la Nouvelle-France avec l'espoir de se créer plus facilement un avenir.

On signale la présence du jeune officier dans la Nouvelle-France dans les premières années du dix-huitième siècle.

Le 15 juin 1716, le ministre ordonnait d'envoyer M. Hérault de Saint-Michel-Gourville au lac Champlain avec dix soldats pour mettre fin à la contrebande sur le castor. L'expédition de M. Hérault de Saint-Michel-Gourville ne dut pas avoir de grands résultats. Il lui aurait fallu quelques centaines d'hommes pour garder la frontière et on lui en donnait dix.

En 1721 et en 1722, on mentionne M. Hérault de Saint-Michel-Gourville comme lieutenant de la compagnie de Montigny mais on ne dit pas où il était en garnison.

En 1723, M. Hérault de Saint-Michel faisait intervenir une comtesse amie de sa famille auprès du ministre pour

lui obtenir une compagnie. Apparemment, il fut fait capitaine l'année suivante.

C'est en 1742 que M. Hérault de Saint-Michel-Gourville fut envoyé à Niagara comme commandant du fort. Il y resta un peu plus d'un an.

Il décéda à Montréal le 12 septembre 1748.

M. Hérault de Saint-Michel-Gourville avait épousé, à Montréal, le 10 juillet 1713, Jacqueline-Périnne Duplessis Faber, fille d'un capitaine de la colonie. Elle décéda à Québec le 6 décembre 1725.

Voilà toute l'histoire de M. Hérault de Saint-Michel-Gourville. S'il laissa des fils, ils ne vécurent pas longtemps ici. On en trouve pas de trace dans aucune de nos paroisses.

François Lefebvre Duplessis Faber

Deux officiers du nom de François Lefebvre Duplessis Faber ont servi dans les troupes du détachement de la marine, le père et le fils. C'est le fils qui fut commandant du fort de Niagara.

Né à Champlain le 11 novembre 1689, M. Duplessis Faber entra dans les troupes en 1700, c'est-à-dire à l'âge de moins de onze ans. A cette époque, le roi accordait des *expectatives* d'enseignes même à des enfants au berceau.

En 1717, M. Duplessis Faber, lieutenant depuis 1714, obtenait de servir en Louisiane, mais pour une raison que nous ignorons il resta ici. On le voit en 1722 faire les services d'aide-major à Montréal.

C'est la marquise de Vaudreuil, alors à la cour de France, qui obtint une compagnie pour M. Duplessis Faber, en 1722.

En 1732, il essaya de se faire nommer major de la Louisiane et chevalier de Saint-Louis, mais ses demandes furent refusées.

Comme compensation sans doute, il fut nommé un peu plus tard commandant du fort Saint-Frédéric, mais il fut rappelé de ce poste par le gouverneur Duquesne dans l'automne de 1741.

Cette destitution ne lui fut pas trop dommageable puisqu'il fut créé chevalier de Saint-Louis l'année suivante.

C'est en 1745 que M. Duplessis Faber remplaça M. de Céloron comme commandant du fort de Niagara. Une lettre de Beauharnois au comte de Maurepas du 28 octobre 1746 nous apprend que la garnison du fort de Niagara se composait dans le moment de M. Duplessis Faber, commandant, de M. de Contrecoeur, son lieutenant, de MM. de Boulasse-ry, chevalier de Gannes, et Duplessis Faber, fils, enseignes, de quatre sergents et de trente-trois soldats dont deux étaient canonniers. En novembre 1747, M. de Boishébert écrivait au sujet de M. Duplessis Faber: "M. Duplessis, capitaine, commandant à Niagara, où il est tombé malade de fatigue avec de mauvaises vivres ayant manqué de viande fraîche, les Tsonnontouans ne lui en apportant plus, sa santé étant fort altéré, a été obligé de demander à descendre pour se rétablir. C'est un bon officier qui s'est fort bien soutenu parmi cette nation dans un temps bien critique...."

Le 17 mars 1756, M. Duplessis Faber remplaçait M. de Noyan comme major de Montréal.

En mai 1758, le général Bradstreet, avec 3600 hommes de troupe, venait mettre le siège devant le fort Frontenac. Le gouverneur Vaudreuil envoya 1500 soldats pour secourir la garnison et il les mit sous le commandement de M. Duplessis Faber. Mais cette expédition, malgré les dépenses énormes qu'elle occasionna, fut loin d'être un succès. Le sieur de C. parle de l'insuccès de M. Duplessis Faber et donne plusieurs explications assez embrouillées. Des raisons données par le caustique mémorialiste, on peut déduire que le gouverneur Vaudreuil, M. Duplessis Faber et un de ses lieutenants, le sieur de Montigny, eurent une part à peu près égale dans cet insuccès. En tout cas, une chose est certaine c'est que l'expédition de M. Duplessis Faber ne sauva pas le fort Frontenac.

M. Duplessis Faber, après la perte du pays, passa en France probablement pour obtenir de servir dans une autre colonie française, mais il décéda à Rochefort le 20 juillet 1762. Il fut ainsi exempté de comparaître devant le Châtelet de Paris où furent amenés quelques mois plus tard tant

d'officiels et de commandants de forts qui avaient profité de leur position pour voler le roi.

De son mariage avec Catherine-Geneviève Le Pelletier, M. Duplessis Faber avait eu plusieurs enfants. Deux de ses fils furent, eux aussi, officiers dans les troupes de la marine. Tous deux moururent en France après avoir fait honneur à leur nom et à leur pays natal (1).

Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur

Deux des fils du capitaine du régiment de Carignan qui ont donné leur nom à la seigneurie et à la paroisse de Contrecoeur ont été officiers dans les troupes de la marine et se sont faits de belles réputations. Comme on les désignait tous deux sous l'unique nom de Contrecoeur, plusieurs erreurs ont été commises sur leur compte. Toutefois, l'aîné des frères Contrecoeur décéda en 1743 et, à partir de cette année, il faut donc rapporter au cadet tout ce qu'on a attribué à son aîné.

Essayons de démêler les carrières respectives des deux frères.

L'aîné, Antoine-François, né vers 1680, enseigne en pied en 1704, lieutenant en 1715 capitaine en 1727, décéda à Montréal le 2 juillet 1743. C'est celui qui fut commandant du fort Saint-Frédéric de 1741 à 1743. Son frère cadet, Claude-Pierre, commanda le *camp* près du fort Saint-Frédéric en 1756 mais il ne fut pas commandant du fort proprement dit.

Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, né à Contrecoeur le 26 janvier 1706, fut fait enseigne en second en 1729, enseigne en pied en 1734, lieutenant en 1742 et capitaine en 1748.

C'est en 1747 que Claude Pierre de Contrecoeur fut envoyé comme commandant au fort de Niagara. Il devait y rester un peu plus d'un an.

En 1753, sur l'ordre du gouverneur Duquesne, M. de Contrecoeur allait prendre le commandement du fort de la Rivière-aux-Boeufs et de ses dépendances. M. Duquesne

(1) P.-G. Roy, *La famille Faber*.

prévoyait que des événements importants allaient se développer dans la vallée de l'Ohio et il envoyait dans cette région un commandant qui à la bravoure et à l'énergie joignait un jugement sain et une expérience consommée. L'année suivante, 1754, M. Duquesne ordonnait à M. de Contrecoeur de prendre formellement possession de la vallée de l'Ohio et de bâtir un fort dans un bon endroit. Il recevait en même temps le commandement de ce fort qu'il nomma fort Duquesne.

C'est du fort Duquesne, et sur les ordres de M. de Contrecoeur, que l'enseigne Jumonville partit pour aller sommer Washington de se retirer du territoire français. On sait ce qui arriva. C'est encore du fort Duquesne et toujours d'après les instructions de M. de Contrecoeur, qu'un détachement français sous les ordres de M. de Beaujeu partit pour aller venger la mort de Jumonville. M. de Beaujeu fut tué dès la première décharge, mais M. Dumas le remplaça à la tête de la troupe et Washington était obligé d'écrire le lendemain : "Nous avons été battu, honteusement battu par une poignée de Français".

Chevalier de Saint-Louis en 1756, M. de Contrecoeur fut chargé d'un commandement important dans les toutes dernières années qui précédèrent la Conquête. On lui confia la direction du *camp* de Saint-Frédéric, un des endroits les plus exposés de toute la frontière.

M. de Contrecoeur, malade, eut la douleur de perdre un fils qui promettait beaucoup, par la décharge accidentelle d'un fusil dans l'été de 1758. Sa maladie fut de ce coup très aggravée et il se retira du service au début de 1759.

En 1775, le gouverneur Carleton, qui appréciait les belles qualités de M. de Contrecoeur, l'appela au Conseil législatif qu'il venait de former. M. de Contrecoeur n'y siégea même pas. Il vint à Québec pour prêter le serment d'office et décéda à Montréal le 13 décembre 1775, à peine quelques mois après sa nomination.

Louis Liénard de Beaujeu Villemonde

La famille de Beaujeu était très ancienne, peut-être la plus ancienne qui soit venue s'établir dans la Nouvelle-Fran-

ce. Les Armoriaux français la font remonter au onzième siècle. Louis Liénard de Beaujeu qui passa ici en 1702 avait le grade d'enseigne dans les troupes de la marine. Sa mère, Catherine Gobert, avait été berceuse des enfants de France. M. de Beaujeu devint lieutenant de roi du gouvernement des Trois-Rivières en 1749 prit sa retraite et décéda en 1750.

C'est de son mariage avec Demise-Thérèse Migeon de Branssat, que naquirent Daniel-Hyacinthe de Beaujeu, le héros de la Monongahéla, l'abbé Louis de Beaujeu, qu'on a désigné erronément comme le confesseur de Louis XVI, et Louis de Beaujeu Villemonde.

Celui-ci, né à Montréal le 16 septembre 1716, entra dans les troupes de la marine dès 1732, et servit dans plusieurs garnisons de la colonie.

En 1749, M. de Beaujeu recevait le commandement du fort de Niagara qu'il garda trois années.

Fait capitaine en 1757, M. de Beaujeu reçut la croix de Saint-Louis en 1759.

M. de Beaujeu Villemonde reçut le commandement du fort de Michillimakinac en 1753. Sa santé ne lui permit pas d'y rester plus d'un an.

En 1758, le gouverneur de Vaudreuil lui confiait de nouveau le commandement de Michillimakinac. Il devait en être le dernier commandant français.

La capitulation de Montréal eut lieu le 8 septembre 1760. Elle faisait virtuellement passer toute la colonie sous la domination anglaise. M. de Beaujeu n'apprit la triste nouvelle qu'en octobre 1760. Avait-il reçu des instructions de M. de Vaudreuil ou agit-il de lui-même? Au lieu de revenir à Montréal, il décida de se rendre aux Illinois qui était encore pays français.

Passer de Michillimakinac aux Illinois avec toute sa garnison était une entreprise difficile et risquée à cause des tribus sauvages peut-être hostiles échelonnées sur ce long parcours. M. de Beaujeu se mit en route avec ses quatre officiers, ses deux cadets, quarante-huit soldats et soixante-dix-huit miliciens. A l'automne, le détachement n'était encore rendu qu'à la rivière LaRoche et on fut obligé de s'ar-

rêter là pour hiverner parmi les Sakis et les Renards. Les glaces commençaient déjà à se former sur les rivières. Au printemps, M. de Beaujeu se remit en route et arriva enfin aux Illinois, après une randonnée de six mois où des dangers et des fatigues de toutes sortes avaient été le partage des officiers comme des soldats.

On ignore comment tous ces braves furent ramenés dans leur pays. Nous savons, toutefois, que le gouvernement de la Louisiane remboursa à M. de Beaujeu les dépenses qu'il avait faites pour offrir des présents aux Sauvages et nourrir son monde.

M. de Beaujeu, devenu sujet anglais, fut loyal à sa nouvelle allégeance comme il avait été fidèle au roi de France. Il le prouva en 1775 quand les Américains envahirent le Canada. Mais fut-il au nombre des défenseurs du fort Saint-Jean et amené en captivité aux États-Unis, comme on l'a écrit? Il y a ici une erreur qu'il n'est pas sans importance de corriger.

En 1775, M. de Beaujeu habitait le manoir de l'île aux Grues. Cette seigneurie lui avait été donnée en dot par sa seconde femme, fille du chevalier de Longueuil. Tout isolé qu'il était dans son île, M. de Beaujeu, en apprenant que les Américains s'approchaient de Québec, voulut former un bataillon ou au moins une petite troupe de miliciens pour voler au secours de la capitale. Il se fit conduire sur la rive sud du Saint-Laurent et rassembla un certain nombre d'habitants en état de prendre les armes.

Le *Journal* de Sanguinet dit à ce sujet :

“Le 25 mars (1775), il se forma un parti de royalistes canadiens dans les campagnes du sud, en bas de Québec, au nombre d'environ trois cent cinquante hommes, commandés par M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien. Il fit avancer une avant-garde de cinquante hommes jusque dans la paroisse de Saint-Pierre (de la Rivière-du-Sud) commandée par M. Couillard, pour favoriser sa marche jusqu'à la Pointe-Lévis, vis-à-vis, pour entrer dans la ville, s'il était possible, afin de donner du secours. Mais il s'assembla un autre parti d'habitants de différentes paroisses avec environ 150 Bostonais, qui cernèrent la maison où était l'avant-garde

des royalistes, les attaquèrent vivement et les firent prisonniers dans le combat. Il y a eu trois habitants royalistes tués, dix de blessés avec M. Bailly prêtre, qui était avec eux; ils auraient tous été tués après avoir été faits prisonniers si les Bostonais ne l'eussent empêché. Il fut envoyé dix-huit prisonniers à Montréal et le reste renvoyé chez eux avec promesse de ne plus prendre les armes. M. de Beaujeu fut obligé de congédier sa petite armée et de se cacher de crainte d'être fait prisonnier. L'on vit dans cette affaire des pères se battre contre leurs enfants, et des enfants se battre contre leurs pères, ce qui paraîtra sans doute bien étrange".

Comme on le voit ici, si M. de Beaujeu ne fut pas au nombre des défenseurs du fort Saint-Jean ni amené prisonnier aux États-Unis, il ne tenta pas moins d'aider de toutes ses forces les autorités canadiennes à repousser les envahisseurs.

M. de Beaujeu de Villemonde décéda à son manoir de l'île aux Grues le 5 juin 1803.

Pierre-Paul Margane de Lavaltrie

C'est le régiment de Carignan qui donna au Canada la belle famille Margane de Lavaltrie. Séraphin Margane de Lavaltrie, capitaine de Carignan, décida de s'établir dans la colonie et se fit donner une importante seigneurie non loin de Montréal. De son mariage avec Louise Bissot de la Rivière, il avait eu onze enfants dont quelques-uns se distinguèrent à leur tour dans les troupes de la colonie.

L'aîné des fils de M. de Lavaltrie, Pierre, né au manoir de Lavaltrie vers 1678, était déjà "petit officier" à l'âge de quatorze ou quinze ans. Il portait alors indifféremment le nom de des Forêts ou de Lavaltrie. C'était alors une coutume pour les gens de la noblesse de porter des noms de terre qu'ils échangeaient ensuite avec un autre nom s'ils faisaient de nouvelles acquisitions de seigneurie.

Enseigne en 1712, lieutenant en 1721, il fut fait capitaine en 1739. Dans l'intervalle, il avait pris part à plusieurs expéditions.

En août 1746, le gouverneur de Beauharnois confiait à M. Rigaud le commandement d'un important parti qui,

tout en couvrant le fort Saint-Frédéric, devait faire une incursion dans la Nouvelle-Angleterre. M. de Lavaltrie fut un des principaux officiers de cette expédition qui eût de bons résultats.

En 1747, M. de Lavaltrie commandait au Sault Saint-Louis. M. de Boishébert, faisant la revue des postes de la colonie, parle avec avantage de M. de Lavaltrie, commandant au Sault Saint-Louis, brave, honnête homme, paisible, aimé des Sauvages, etc.

En 1751, M. de Lavaltrie était au fort Frontenac avec M. de Verchères. L'abbé Picquet, fondateur de la Présentation, qui visita le fort Frontenac, est enthousiasmé de la réception que lui font MM. de Verchères et de Lavaltrie.

Par une lettre de M. de Longueuil à M. de Rouillé du 21 avril 1752, nous constatons que M. de Lavaltrie commandait alors le fort de Niagara. M. de Céloron, commandant de Détroit, avait envoyé d'importantes dépêches à M. de Lavaltrie avec prière de les faire porter au fort de Toronto d'où on devait les faire parvenir à Montréal. Le soldat, porteur des dépêches, disparut et on soupçonna les Sauvages de l'avoir tué. M. de Lavaltrie se donna toutes les peines imaginables pour retrouver les lettres perdues sans y réussir.

En août 1757, M. de Lavaltrie prit part au siège du fort William-Henry.

M. de Lavaltrie eut aussi part à la victoire de Carillon.

Par une lettre de M. de Vaudreuil au ministre Berryer, nous voyons que M. de Lavaltrie passa l'hiver de 1758-1759 dans les environs du fort Duquesne, surveillant avec un certain nombre de Canadiens et de Sauvages les mouvements des Anglais.

Dans une liste apostillée des officiers des troupes de la marine dressée en 1760 ou 1761, on lit: "Lavaltrie riche, honnête homme, vieux, hors d'état de servir, a resté au Canada". Si M. de Lavaltrie était riche, il le devait aux efforts intelligents faits pour développer sa seigneurie; son nom ne fut jamais mentionné dans la liste noire des officiers qui, commandants des forts, profitaient de leur position pour voler les fonds du roi.

M. de Lavaltrie ne survécut pas longtemps au changement de régime. Il décéda à Montréal le 1er janvier 1766. Il était chevalier de Saint-Louis depuis le 1er mai 1749. De son mariage avec Louise-Charlotte d'Ailleboust d'Argenteuil, étaient nés quatre enfants dont un seul fils qui fut, sous le régime anglais, membre du premier Parlement et décéda à Lavaltrie le 10 septembre 1810. Il fut le dernier Margane de Lavaltrie canadien (1).

François-Clément Boucher de la Perrière

Les descendants de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, se sont distingués sous différents noms. Nous connaissons les Boucher de Boucherville, les Boucher de Grandpré, les Boucher de Grosbois, les Boucher de la Broquerie, les Boucher de La Bruère, les Boucher de Monbrun, les Boucher de Montarville, les Boucher de Montizambert, les Boucher de Niverville, les Boucher de la Perrière, etc., etc.

C'est à cette dernière branche de la grande famille de Pierre Bouchier qu'appartenait François-Clément de la Perrière.

Comme tous les jeunes gens de familles nobles de son temps il reçut plutôt son instruction dans l'armée que dans les écoles. Entré de bonne heure dans les troupes du détachement de la marine, il fut en garnison dans les forts ou les postes de la colonie. Son contact journalier avec les Sauvages lui permit d'apprendre les langues sauvages, ce qui lui donna, plus tard, un grand avantage sur ses frères d'armes qui n'avaient pas eu le même avantage que lui. Les officiers qui étaient compris des Sauvages, on s'en rend compte facilement, pouvaient les conduire beaucoup plus facilement que les autres.

Le premier poste de confiance occupé par M. Boucher de la Perrière fut le commandement du fort ou poste Saint-Joseph, en 1747.

M. Boucher de la Perrière remplaçait ensuite M. Margane de Lavaltrie au commandement du fort de Niagara.

C'est de là que le gouverneur de Vaudreuil l'envoya, en 1756, au camp de Carillon.

(1) P.-G. Roy, *La famille Margane de Lavaltrie*.

M. Boucher de la Perrière fut pendant les dernières campagnes qui précédèrent la Conquête un des officiers les plus souvent envoyés en partis. Il avait su se faire aimer des Sauvages et faisait ce qu'il voulait de leurs guerriers. Le gouverneur de Vaudreuil envoya M. Boucher de la Perrière au camp de Carillon et le marquis de Montcalm l'employa plusieurs fois à la tête de partis canadiens et sauvages, soit pour détruire les ouvrages des ennemis, observer les détachements étrangers ou encore pour faire des prisonniers afin d'obtenir des renseignements certains. Le marquis de Montcalm, peu sympathique aux officiers canadiens, sembla pourtant être satisfait des services de M. Boucher de la Perrière.

Pendant l'été de 1759, M. Boucher de la Perrière servit dans la région de Québec. A plusieurs reprises, il fut mis à la tête de partis qui par leur habileté et leur audace s'approchèrent des troupes anglaises et réussirent à leur faire des prisonniers.

Le chevalier de Lévis écrivait au maréchal de Belle-Isle le 9 août 1759 qu'il avait mis 500 hommes du gouvernement de Montréal sous les ordres de M. Boucher de la Perrière pour aller renforcer M. de Repentigny qui avait la tâche d'empêcher les Anglais de franchir la rivière Montmorency (1).

M. Boucher de la Perrière prit part à la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. Blessé mortellement, il fut transporté à l'Hôpital général de Québec où il décéda le 16 septembre 1759 (2).

La famille Boucher de la Perrière fut durement éprouvée pendant ces tristes jours. Une des soeurs de M. Boucher de la Perrière était devenue veuve, en 1760, l'épouse de M. Vassal de Monviel, capitaine au régiment de Béarn. Le brave officier fut également blessé pendant le siège de Québec en 1760 et décéda, lui aussi, à l'Hôpital général le 15 mai 1760. Un de ses frères périt aussi dans le naufrage de l'*Auguste* sur la côte du Cap-Breton, en novembre 1761.

(A suivre)

(1) Lettres, p. 229.

(2) L'acte de sépulture de M. Boucher de la Perrière le qualifie de chevalier de Saint-Louis. Nous croyons qu'il y a erreur ici.

MARCEL DUGAS, L'HOMME ET SON OEUVRE

Parmi les auteurs canadiens qui ont véritablement su comment la langue française doit s'écrire, Marcel Dugas fut probablement celui qui apprit à la manier le plus parfaitement. Il est aussi, de tous les écrivains canadiens-français, celui qui reste le moins connu du commun des lecteurs. Cependant sa mort, survenue en 1947, fit fleurir dans la presse une impressionnante gerbe de tributs aussi élogieux qu'évidemment sincères: articles de fond, commentaires des chroniqueurs, longs communiqués envoyés par des écrivains, musiciens, artistes, médecins, notaires et autres, qui avaient été ses condisciples de collège ou ses camarades de jeunesse tant à Paris qu'à Montréal. Et ce qui frappe le lecteur dans tous ces commentaires, c'est le grand cas qu'on y fait du caractère et des talents de Marcel Dugas, c'est la place qu'il s'était faite dans le coeur et la vie de chacun de ses amis, place qu'il sut garder jusqu'à sa mort survenue à soixante-trois ans.

J'ai peu connu Marcel Dugas, et seulement au cours de la dernière année de sa vie, alors que nous avons habité quelques mois sous le même toit. Mais se croiser, même journalièrement, dans de grands corridors, se voir dans l'ascenseur ou la salle-à-manger d'une pension réputée tranquille mais qui est un véritable caravansérail où nombre de gens arrivent et repartent tous les jours: voilà une chose peu propice aux entretiens suivis. D'ailleurs, la santé de M. Dugas était déjà profondément attequée, et bien qu'il se montrât invariablement courtois, ne se déroband point, ne posant jamais, il avait un évident besoin de tranquillité, qu'on s'accordait à lui laisser. C'est à peine si, dans quelques rencontres fortuites au grand salon et une seule fois chez moi en compagnie de quelques amis, j'ai pu converser un peu avec lui.

Je le revois très bien comme il était en cet été de 1946. Il semblait encore vigoureux, se tenait droit et marchait avec

souplesse. Seule une grande pâleur décelait souvent l'angine qui le minait et devait bientôt l'emporter. D'apparence virile, de stature moyenne, bien charpenté, il portait sur de larges épaules une tête encore belle, un visage où se reflétait un caractère équilibré mais réservé, une personnalité qui ne s'offrait pas à tout venant mais gardait sa richesse pour elle-même et les amis de son choix. Cependant, s'il était souvent pensif, on ne le voyait pas distrait au point de s'absenter de son entourage et du moment présent: il semblait plutôt se détacher un peu du groupe pour voir à vol d'oiseau et mieux juger ce qui se passait autour de lui. Mais il ne communiquait pas toujours son impression, la courtoisie étant chez lui exquise et naturelle.

Avant de le rencontrer en cette dernière année de sa vie, j'ignorais tout de ses écrits. A peine avais-je entendu quelquefois son nom. On sait que même aujourd'hui, ses ouvrages ne se trouvent pas facilement, la plupart ayant été publiés en France entre deux guerres et quelques-uns à tirage limité. Ce ne fut donc qu'en l'été de 1946 que je me mis à le lire. Le premier de ses livres que j'ouvris fut *PAROLES EN LIBERTE*, qui ne me plut pas beaucoup. Je trouvai l'auteur un peu "chasseur de songes", comme son cher Verlaine. Précis dans ses descriptions, cependant, et doué d'un style tour à tour fleuri ou cadencé. Puis je lus ses ouvrages plus sérieux: son *LOUIS FRÉCHETTE*, sa *LITTÉRATURE CANADIENNE*. Enfin, lui-même m'offrit *NOCTURNES* et *POTS-de-FER*. Je finis par le lire en entier, tout de lui étant si bien écrit et souvent si bien pensé. Et après sa mort, j'ai vu à-peu-près tout ce qu'on a écrit sur Marcel Dugas et son oeuvre. Ce fut une imposante somme de témoignages en sa faveur; j'y reviendrai, mais avant d'aller plus loin je veux parler des seules critiques entièrement défavorables à Marcel Dugas que j'aie jamais lues: celles que l'on trouve, ici et là, dans les *PAMPHLETS* de Valdombre, lesquels furent publiés il y a des années, alors que Dugas débutait. Valdombre, on le sait, s'était constitué, par mandat personnel, justicier trop ardent et souvent rancunier des auteurs qui ne lui plaisaient pas: de fait, il ne semblait approuver que Léon Bloy, qu'il s'efforçait d'imiter

et même de surpasser par un style tout en invectives à jet continu. Peut-être Valdombre en voulut-il à Dugas d'avoir toujours ignoré tranquillement la lave qui descendait du petit Vésuve de Sainte-Adèle au lieu de riposter : ce que Dugas aurait pu faire en empruntant des paroles de Valdombre même, lequel, un jour, avait pris son grand air pour dire : "Je ne m'engage pas à plaire à tout le monde. Les esprits intelligents me suffisent."

Et que reprochait-il, au juste, à Marcel Dugas ? Mais d'être un rêveur. D'aligner "des vocables de sonnaïlle et de ferraille". Et puis d'écrire avec trop de recherche. D'être un romantique. D'avoir publié un volume trop gros louangeant trop fort Louis Fréchette et d'y avoir gagné le Prix David. Surtout il était agacé de voir Dugas "triste, toujours triste". En quoi Valdombre se trompait. Dugas n'est point triste dans tous ses écrits : pas dans son FRÉCHETTE, où son style est égal et réfléchi, mais jamais ennuyeux ; il n'est pas triste, non plus, dans LITTÉRATURE CANADIENNE, un autre livre excellent : l'auteur s'y montre simplement sérieux, ainsi qu'il convient dans des travaux de la sorte. On le trouve même gai dans d'autres pages, notamment celles si amusantes sur "Les petits chapeaux". Et toujours sa phrase est digne, harmonieuse, impeccable. Jamais, nulle part, elle ne rend un son de ferraille : cette épithète, par contre, s'appliquerait parfaitement au langage tonitruant et injurieux des PAMPHLETS. Et enfin, pourquoi Valdombre reprocherait-il à Dugas d'être parfois mélancolique et rêveur, alors que Valdombre a lui-même souffert de ce mal, et durant plusieurs années au moins ? Il l'avoue — toujours dans ses PAMPHLETS — en parlant de son ami, Louis Francoeur, sur lequel Valdombre a écrit ses pages les plus belles et les plus justes, et qu'il aima beaucoup : assez pour pardonner à Francoeur son goût du classique et du style châtié. Les deux s'étaient liés d'amitié au collège, et Valdombre a dit là-dessus : "Louis Francoeur comprit mon ennui... Cet ennui mortel qui suffit parfois à gâter toute une existence. Nous nous aimions bien parce que nous étions deux caractères opposés... Moi toujours triste, déjà atteint de romantisme, ce mal incurable... Il me sermonnait à cause de ma

mélancolie. J'aimais la mélancolie. J'aimais à être triste..." Alors, ce cher Valdombre, il se montre peu logique en invectivant Dugas pour ces mêmes petits défauts. Mais depuis ce temps-là, le pamphlétaire de Sainte-Adèle s'est métamorphosé en Grignon, le magnat des émissions radiophoniques, et le torrent incandescent ne coule plus des Laurentides. Peut-être n'est-il qu'endigué? Peut-être le pamphlétaire surgira-t-il encore, cette fois pour lancer ses fumerolles vers moi, qui ai lu ses PAMPHLETS en approuvant seulement ce que j'y ai trouvé de bien: moi qui ai, par surcroît, le tort d'appartenir au clan honni des femmes de lettres.

Ayant donc bien pris note des critiques de Valdombre sur Marcel Dugas, et n'en ayant point rencontré ailleurs, je continue mon appréciation d'un écrivain que j'ai fini par estimer un des plus parfaits artistes de la plume au Canada français.

Un auteur, lorsqu'il n'écrit pas sur des sujets purement scientifiques, révèle plus ou moins son caractère et sa vie intime dans ses travaux. Cette révélation est particulièrement franche et complète chez Marcel Dugas, qui fut un écrivain très *personnel*. De toutes ses oeuvres, il n'y a guère que son LOUIS FRÉCHETTE qu'il ait traité objectivement, ce que d'ailleurs il fit du commencement à la fin du livre. Il faut dire encore que lorsque son regard s'attachait sur les choses extérieures, sur les personnes qui l'intéressaient, ce regard ne manquait pas d'acuité. Il y a donc grand intérêt à suivre chez lui l'évolution de ses idées, de ses sentiments, de sa personnalité enfin; à démêler la trame de sa vie par les travaux qu'il a publiés.

Penchons-nous sur ses pages. Cet homme vécut sur deux continents au cours des années les plus orageuses que le monde ait connues. Fonctionnaire intègre, persévérant et scrupuleux, il fut en même temps un écrivain délicat et accompli. Et bien qu'il signât ses oeuvres de plusieurs noms, *Marcel Dugas*, *Marcel Henry* et *Sixte le Débonnaire*, il sut conserver jalousement, toute sa vie, son indépendance et sa personnalité. En fin de compte, écoutant ce que ses amis ont dit de lui — et Dugas fut encore remarquable par le nom-

bre et la qualité des amis qu'il se créa et qu'il sut garder — nous aurons de cet auteur canadien une ressemblance vivante, un portrait de grandeur naturelle.

Acadien du côté paternel, Marcel Dugas vit le jour au gros village de Saint-Jacques de l'Achigan, dans la province de Québec. Ce benjamin d'une famille à l'aise ne connut pas trop de discipline, quoiqu'il apprit à obéir à son père, capitaine de milice. Par contre, il fut visiblement choyé par les autres membres de sa famille, surtout par sa mère, qui adorait son bel et capricieux enfant, et sa grand'mère, dont il parla plus tard dans ADELAÏDE LANOUË; cependant il fit un portrait imparfait, parce que trop estompé, de cette grand'mère-gâteau, à côté de laquelle se profile plus nettement le petit Marcel, enfant gâté, mais déjà clairvoyant, à la fantaisie débordante et au coeur sensible.

Ce village de Saint-Jacques de l'Achigan était alors un des grands rendez-vous des "voyageurs dans les pays d'en haut", et ce furent ces rudes et pittoresques personnages, affirme Dugas, (dans *Littérature Canadienne*) qui présidèrent à la naissance de son imagination :

"J'aperçois dans le lointain charmé un jeune enfant qui, pieds nus, vers l'heure de minuit, descend secrètement l'escalier de la maison, et qui, arrivé à la salle à manger, soulevait le rideau de la baie vitrée pour voir ces *montagnards* qui le remplissaient de curiosité craintive. A la lueur d'une bougie, il les voyait étendus sur le parquet de la cuisine, transformée en hôtellerie de hasard, roulés dans des peaux de bêtes.... Ces montagnards, ils n'avaient rien de révolutionnaires pourtant; on les appelait ainsi parce qu'ils habitaient les montagnes du Nord. En décembre, ils arrivaient (à St-Jacques) par douzaines, avec leurs traîneaux traînés par des chiens; ils venaient chercher des provisions d'hier et de printemps... Il semblait au jeune enfant que c'était un univers inconnu qui envahissait la demeure paternelle, cet univers qu'il ne connaissait pas encore et qui déjà nourrissait sa rêverie."

Envoyé comme élève au collège de l'Assomption — resté tout chaud du souvenir de Sir Wilfrid Laurier, que Dugas enfant avait vu dans la maison paternelle et qu'il admi-

ra toujours — le jeune Marcel, sans se montrer un élève brillant, ne fut pas un élève comme les autres. Très intelligent et ayant déjà beaucoup appris par ses lectures, il suivait les cours et passait les examens avec facilité; mais indépendant toujours et indolent à ses heures, il se montrait indifférent aux "bons points". Il s'était fait, plus ou moins consciemment, un programme de culture qui ne visait pas tant à le fixer dans quelque cadre académique qu'à lui ouvrir le monde de la littérature et des arts: un monde qu'il voulait aussi universel que possible. N'ayant que peu de goût pour les jeux rigidelement ordonnés, il prisait peu les sports, quoiqu'il fût bien découplé, agile et lesté. Il aimait mieux les longues courses à travers champs, à travers bois. Il ne recherchait pas beaucoup, non plus, la compagnie des autres étudiants, dont les propos trop naïfs et superficiels l'intéressaient moins que les pages de n'importe quel livre, français, anglais, latin, sur lequel il pouvait mettre la main. Il s'absorbait dans les ouvrages les plus divers: histoire, romans, biographie, théâtre, poésie, voire même théologie, tout lui servait de pâture; mais il mettait de côté pour ne plus le regarder tout ce qui ne touchait ni son esprit ni son coeur, et gardait tout ce qui était bien vivant, bien pensé, bien écrit.

Les livres furent toujours la plus grande occupation de sa vie; après cela il aima surtout la musique, et, un peu plus tard, la peinture et la sculpture, y apportant la même juste appréciation du beau et la même indépendance quant aux disciplines arbitraires. Aimant véritablement tous les arts, un seul le captiva entièrement et pour la vie: celui de l'expression écrite et verbale. Dans ce plus difficile de tous les arts, il fit toujours bien et finit par exceller.

Cependant, comme tant d'autres jeunes gens très richement doués par la nature, il mit du temps à se bien orienter dans la vie. Il commença par étudier le droit, qu'il abandonna bientôt pour faire du journalisme à Montréal, collaborant au *Nationaliste*, à l'*Action*, au *Matin*, au *Pays*. Il fut à ses heures critique littéraire et chroniqueur de théâtre. Puis, en 1909, il s'en alla en France préparer sa licence ès-lettres à la Sorbonne.

Son premier stage en Europe dura cinq ans. Ce furent probablement les plus belles années de sa vie. Jeune, libre,

joli garçon, gentilhomme-né, déjà fort cultivé, porté vers le beau sous toutes ses formes et capable d'apprécier les arts dans leurs plus hautes manifestations, Marcel Dugas se trouva bien chez lui à Paris, non-seulement dans les cafés, les ateliers, les écoles, mais aussi dans les salons: le salon authentique de Mlle Louise Read, par exemple, qui gardait vivante et fraîche la mémoire de Barbey d'Aurevilly, dont elle avait été la secrétaire, et qui se souvenait parfaitement aussi de Villiers de l'Isle-Adam et d'Honoré de Balzac. Dugas fréquentait également d'autres milieux où regnaient les bizarreries du cubisme et de l'exotisme, notamment le salon de Madame Valentine de Saint-Point, arrière-petite-fille de Lamartine, dont la liberté de vie, les extravagances qu'elle affichait, les danses outrées qu'elle créait, et les *Poèmes d'Orqueil* qu'elle écrivait auraient bien consterné son illustre aïeul. Même la présence à ces soirées de Jean Cocteau et de Maurice Ravel, pas cubistes pour deux sous, eux, n'aurait suffi à rassurer l'académicien tiré à quatre-épingles qu'avait été le grand Lamartine. Mais sans doute Madame de Saint-Point disait-elle: autre temps, autres moeurs. Et puis, Dugas, jeune, libre, pas riche mais point pauvre exactement, et sachant faire compter ses écus, Dugas voulait connaître à fond ce Paris tant vanté au Canada depuis toujours. Donc, après avoir fréquenté un peu le grand monde, il fréquenta encore plus assidûment le monde franchement bohème, "ce monde frissonnant d'originalité, où chacun se piquait de n'être pas pareil au voisin". Dugas y faisait figure bien personnelle aussi. Jusqu'alors, il s'était montré plutôt dandy, tenant cela, dit-on, de son père, le capitaine de milice: mais durant ce premier stage à Paris, il versa dans ce qu'on pourrait appeler l'exotisme vestimentaire. A l'exemple de tant d'autres habitués du Quartier Latin, il afficha pour un temps le chapeau à large bord, la cravate floue, l'écharpe flottante, le bijou rare. On a dit de lui qu'il fut bohème de grand style, mais ce ne semble avoir été, chez Dugas, qu'une phase de jeunesse, du moins pour ce qui est de l'excentricité du vêtement. On m'assure que par la suite, sans redevenir dandy, il se montra toujours correctement mis. Il me fit, à premier abord l'impression d'être, en cela,

comme un anglais. Et je sais que sur la fin de sa vie, cet homme blond, si parfaitement calme à l'ordinaire, d'une assurance tranquille et courtoise, et presque toujours vêtu de bon Tweed, n'avait aucune apparence du bohème, du moins dans sa manière de s'habiller.

Pour revenir au Paris de 1909-1914: il s'y trouvait alors, comme toujours, une colonie canadienne et franco-américaine, dont les membres frayaient souvent ensemble. Avec plusieurs d'entre eux, Dugas se lia d'une amitié durable, surtout avec Léo-Paul Morin, le musicien. A la Closerie des Lilas, café littéraire où Paul Fort tenait ses conciles et où se rencontrait une compagnie joyeuse et cancanière, Dugas connut la chanteuse Irène Boucher et sa mère, et l'invincible Yvonne LeMaître, éclatante de la verve qu'elle eut toujours et qu'aujourd'hui, de sa retraite à Lowell, Yvonne déverse encore dans les colonnes du *Travailleur* de Worcester, dans des chroniques qui font la joie des lecteurs de ce journal. En 1946, Marcel Dugas, déjà malade, mais déridé par ces chroniques que je lui passais, me disait: "Rien ne l'a donc changée, Yvonne, pas même deux guerres!"

Car en cette première décade de notre siècle s'achevaient les dernières bonnes années de notre civilisation: cette civilisation dont la lente série de transformations avait duré plusieurs millénaires, et qui bientôt devait être ébranlée jusque dans ses assises par deux conflits terribles, pour faire place ensuite, et définitivement, à notre ère atomique. Mais de 1909 à 1914, Marcel Dugas et les autres jeunes étrangers à Paris ne percevaient pas l'agitation grondant au fond du premier volcan sur le point de faire irruption. Ils vivaient leur vie d'étudiants, optimistes et insoucians comme on l'est quand on est jeune et heureux. En 1910, Dugas décrocha une médaille de l'Alliance Française. En 1911, il publiait à Paris les chroniques de théâtre écrites au Canada, réunies en un volume portant le titre *LE THEATRE A MONTREAL*. Cet ouvrage est signé du pseudonyme de *Marcel Henry*. Entre les études et les publications, on continuait les réunions ici et là, réunions où les idées et les opinions s'affrontaient et où l'on rencontrait moins d'affinités que de contrastes, mais où, quand même, on s'accordait encore pour

laisser faire et laisser dire. C'étaient les derniers beaux jours du *live and let live*.

Puis, tout à coup, cela prit fin. On était rendu à 1914 et au cataclysme. Du jour au lendemain, Paris se vida de ses hommes: pour les Français, l'appel aux armes; pour les étrangers, le rappel dans leurs pays respectifs. Dugas revint en Amérique à bord d'un navire bariolé par les pinceaux du camouflage, et voguant de nuit, toutes lumières éteintes.

Peu après son retour au Canada, il se vit attaché à la Bibliothèque municipale de Montréal. Il s'y ennuya. Et au cours des six années suivantes 1914-1920 — il dut se sentir désorienté. Il publia des pages déjà écrites en France et il en écrivit de nouvelles, mais le tout ne forme que des opuscules où ne se trouve pas le meilleur de son oeuvre: *Feux de Bengale à Verlaine glorieux*, *Psyché au Cinéma*, *Confins*, petits qui sonnent comme autant d'apartés dans des jours aussi sanglants; des réflexions faites par un jeune lettré qui se tient trop à l'écart d'un monde orageux. Car, cependant qu'en la vieille France qu'il a quittée, les femmes, anxieuses et endeuillées, vont et viennent sur les grands boulevards de Paris, Marcel Dugas déambule lentement par les rues de Montréal, égayé par les Canadiennes et leurs petits ihapeaux printaniers, sur lesquels il écrit sa page la plus amusante, dans *Psyché au Cinéma*. Il faut dire que s'il va aux "vues", c'est pour en écrire des chroniques de journal; il semble en sortir profondément ennuyé, ce qui n'est pas de nature à nous surprendre: quel être intelligent ne s'est jamais ennuyé au cinéma?

(La fin dans la prochaine livraison)

CORINNE ROCHELEAU-ROULEAU

LE PREMIER COLON DE L'ÎLE AUX OYES,
EN 1646

Le territoire plus tard désigné sous le nom de *seigneurie de la rivière-du-Sud*, comprenant les îles aux Oies et aux-Grues, fut originairement concédé au gouverneur de Montmagny, par la Compagnie de la Nouvelle-France, à Paris, le 5 mai 1646 (1).

Mais M. de Montmagny, qui se rembarqua pour la France le 23 septembre 1648, n'avait pas attendu l'émission de ses titres de propriété pour commencer l'exploitation de son domaine sur l'Île aux Oies. Le mercredi, 25 octobre 1645, le Père Jérôme Lalemant écrivait dans le *Journal des Jésuites* (Cf. édition Laverdière, 1892) "partit Monf le Gouverneur pour aller à l'Ifle aux Oyes, où il faifoit travailler à la terre & y auoit fept ouvriers... Il mena avec foy Monf Nicolet, prestre & me fit prier de luy prefter une chapelle garnie; on luy en donna vne où estoit calice d'argent, etc.", et, en marge: "chapelle preftée" (p. 8)... Le lundi, 29 du même mois, "retourna Monf le Gouverneur; on tira trois coups de feu du magafin à fon arrivée" (p. 10). L'abbé Nicolet revint donc avec le gouverneur, puisqu'on ajouta d'abord, en marge, sous les mots: "chapelle preftée" (p. 8), les mots: "rendue", puis, plus tard: "& repreftée infra". Le mardi, 6 novembre 1645, lit-on encore, "Monf. Nicolet remporta de rechef une chapelle garnie de tout à l'Ifle aux Oyes", la même que ci-haut (p. 12).

Cette dernière entrée au *Journal des Jésuites* n'indiquet-elle pas que l'abbé Nicolet était alors sur le point de retourner à l'Île aux Oies pour y hiverner? On verra plus loin que dans l'automne de 1646, des travaux considérables avaient déjà été faits à l'Île aux Oies, où M. de Montmagny installait une ferme. Une partie des bâtiments devait être prête à habiter à l'automne de 1645. Le gouverneur y

(1) *Concessions en fief et seigneurie*, Vol. I, pp. 201-203, par Pierre-Georges Roy.

aurait fait hiverner quelques hommes, et l'abbé Nicolet aurait passé l'hiver de 1645-46 avec eux.

Le lundi, 4 décembre 1645, l'abbé Nicolet était encore en possession de cette chapelle, puisque les Jésuites envoyèrent ce jour-là, une autre "chapelle complète à Beauport, dont le calice estoit d'estain. Il fut rompu & on le refit & reconfacra" (p. 17). Le 24 mai suivant, lit-on encore dans le *Journal des Jésuites*, "partit notre frère Ambroïse & Mre Jacques pour les Trois-Rivières dans vne chaloupe où estoit M. de Chavigny qui emporta avec foy la chapelle de Beauport qui luy fut accordée pour jusques à la Tousfaints" (p. 47), ce qui semble indiquer que la chapelle prêtée à l'abbé Nicolet, à l'Île aux Oies, n'avait pas encore été remise aux Jésuites. L'abbé Nicolet ne tarda pas à revenir à Québec, au printemps de 1646, puisqu'il marcha dans la procession de la Fête-Dieu, à la fin de mai (p. 48).

L'établissement de l'Île aux Oies se poursuivit assurément au cours de l'année 1646, puisque, revenant à Québec de Tadoussac, le mardi 24 juillet 1646, le Père de Quen rapportait de l'Île aux Oies, une barrique de saumon que M. le Gouverneur envoyait aux Jésuites (p. 60).

Les sept ouvriers que M. de Montmagny avait fait travailler à l'Île aux Oies dans l'été de 1645 n'avaient pas flâné à la besogne, puisque dès le 28 septembre de l'année suivante (1646, greffe Tronquet), celui-ci était en mesure de "bailler à titre de ferme et moisson de grain, du premier jour d'octobre prochain jusqu'à six années, à Jacques Boissel (1607-84), laboureur, demeurant au Cap de Tourmente, une ferme seize à l'isle aux Oyes, consistant en terres labourables, prairies, bois, maison, granges et estables, dont le dit preneur se contente, disant le tout bien connoistre pour sestre transporté et avoir visité les dits bastiments, terres labourables, prairies et bois, à la charge que le preneur donnera et payera chaque année au dit seigneur la moitié des grains qui proviendront des dites terres labourables. Le seigneur bailleur fera faire à ses despens le plus tost qu'il ce pourra les bastiments nécessaires pour la dite ferme et le dit preneur sera tenu de charier les bois qui seront nécessai-

res l'hiver, et ce qu'il pourra charier l'esté, on luy en tiendra compte; et aura le dit preneur les six boeufs appartenant au seigneur bailleur qui sont aprésent dans lad. ferme pour s'en servir utilement; et à la fin dud. temps les rendra aud. seigneur, ou autres en la place qui seront aussy bons. Sera tenu le preneur d'enclorre de bons pieux de cinq à six pieds de hauteur quatre vingt arpens de terre labourable, et ce dedans lesd. trois premières années du pnt. bail; en considération des paynes que le preneur aura à planter lesd. pieux pour lad. enclos et aussy pour faire travailler auxd. quatre vingt arpens de terre et les faire valloir, le seigneur bailleur luy promet donner quatre poinçons de grains en bled fromant et orge l'an prochain, quatre autres l'année ensuivante et quatre autres en l'année 1649. Le Seigneur fera fournir au preneur les ustencilles de labourage, comme charues, charettes, lequel jouira des meubles qui se trouveront sur led. lieu. Et pour les vaches et porcs qu'il plaira aud. Seigneur mettre dans lad. ferme, le preneur en aura soin comme sy cestoit les siennes propres, et aura moictié des es-croissances. Et de chaque vache appartenant aud. Seigneur, le preneur promet luy bailler et livrer chaque année vingt cinq livres de beurre pour chacune desd. vaches. Sera rendu au Seigneur autant de porcs qu'il en aura founy et moictié de ce qui en sera provenu... Fait et passé au fort Saint Louis de Québec... (Signé:) C. Huault de Montmagny, Jacques Boissel, Bourdon, N. Juchereau, Tronquet Nr."

Et, le 28 juillet 1647, Tronquet ajoutait ce qui suit sur la minute citée plus haut: "Et depuis le pnt. Bail le Seigneur bailleur a fait part de la moictié desd. bestiaux aud. Jacques Boissel, scavoir: six boeufs, six vaches et un bouvar, le tout appréciez à 1590 livres, de laquelle somme led. Boissel a payé 795 livres, qui est la moictié de la somme à laquelle se monte lesd. bestiaux. Et ce fait la moictié desd. bestiaux luy appartient... Lequel Boissel promet de rendre pour chacun an de chacune desd. vaches 17 livres de beurre aud. Seigneur, qui font en tout 200 livres de beurre, à commencer de ce mesme jour".

D'après l'âge qu'on lui donne au recensement de 1667,

Jacques Boissel devait avoir une quarantaine d'années, dans l'automne de 1646, lorsqu'il prit possession de la ferme de M. de Montmagny, à l'Île aux Oies. Marie Eripert ou Héripel, sa femme, qu'il avait épousée en 1639 ou même plus tôt, devait avoir environ quatre ans de moins que lui, selon l'âge indiqué dans son acte de sépulture. Ils avaient alors deux enfants âgés de 5 et 3 ans: Noël, qui avait été baptisé "en l'une des deux maisons de Beaupré", le 13 mai 1641 (registre de Québec); et Marguerite, qui avait été baptisée à Québec même, le 20 septembre 1643. Ces enfants avaient dû naître dans les limites de la future paroisse de Saint-Joachim, puisque, le 27 juin 1640, avait été inhumé à Québec un anonyme de "Jacques Boissel, maçon et laboureur, du Cap de Tourmente", âgé de huit jours et qui avait été baptisé. Un autre enfant de cette famille, dont Mgr Tanguay a retracé l'acte de baptême, naquit à l'Île aux Oies et y fut baptisé, le 15 octobre 1648, sous le prénom de Nicolas. Il eut pour parrain et marraine: Nicolas Macard et Marguerite Couillard, épouse de ce dernier (registre de Québec). Les époux Macard demeuraient évidemment à l'Île aux Oies, comme nous le voyons ailleurs. Cet enfant décéda à l'âge de 12 ans et fut inhumé à Québec, le 25 décembre 1660. Cependant, un autre enfant de la même famille, Jacques Boissel, avait dû naître à l'Île aux Oies, en 1646 ou 1647. S'il naquit avant la fin de mai 1646, peut-être fut-il baptisé par l'abbé Nicolet, qui semble avoir passé l'hiver de 1645-46 à l'Île-aux-Oies. Le recensement de 1667 le mentionne sous le prénom de *Jacob*, âgé de 19 ans. Il décéda à l'hôpital à l'âge de 28 ans, le 1er juin 1674, et fut inhumé à Québec le lendemain. Ce Jacques Boissel devait être le premier blanc né sur l'Île aux Oies.

LÉON ROY

